

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le vendredi 09 novembre 2018

Présents : Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU,
Ariane de LAVILLEON, Marie-Annick LE BOURNAULT, Jacky SABOURIN,
Pouvoir : Julie TACCOEN à Marie Annick LE BOURNAULT
Excusés : Luc BAUDRY, Hervé MOINET
Absent :

Nombre de conseillers en poste : 10
Nombre de membres présents :
Nombre de pouvoir : 1

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Nomination d'une ou un secrétaire :**
 1. **Approbation du compte rendu du 05 octobre 2018**
 2. **Point financier**
 - Décision modificative du budget
 3. **Organisation, nouvelles contraintes de l'administration**
 - Exigences du document unique de sécurité
 - Salaire, prélèvement à la source
 - Protection des données
 - Listes électorales
 - Gestion des actes administratifs, dématérialisation.
 4. **Information investissements BP 2018 :**
 - Avancement travaux cheminement et trottoirs route de Ménilles
 - Restauration roue du moulin
 5. **Point sur les prochains travaux**
 - Circuits « fond de vallée », coordination avec Pacy et Ménilles et création de boucles complémentaires entre Croisy et les berges rives gauche de l'Eure (coté Ménilles)
 - Avancement pose de la fibre optique
 6. **Compte rendu et information de la SNA,**
 7. **Syndicat de voirie demande, liste des travaux de voirie en 2019**
 8. **Informations diverses et questions**
 9. **Comité des fêtes : informations**
 10. **Prochain conseil le 7 décembre 2018 à 18h 30**

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA REUNION
VENDREDI 09 novembre 2018

Nota : la tenue de cette séance étant nécessaire faute de quorum atteint le 02 novembre, nous ne porterons à l'ordre du jour que les points de délibération à voter. De plus, cette séance démarrera à 18h 00 puisque Julie Leroy ne peut participer à notre conseil, étant prise par le conseil municipal de Vaux sur Eure. La séance devra se terminer à 19h 45.

- ✓ **Nomination d'une ou un secrétaire :**
 1. **Approbation des comptes rendus des 05 octobre 2018 et 02 novembre**
 2. **Finances**
 - ✓ Versement de l'avance de subvention au titre de la DETR (9 211.20€) pour les travaux de création de la voie douce Croisy Ménilles.
 - ✓ Décision modificative du Budget :

Nécessité de voter une décision modificative du budget pour équilibrer le chapitre 23 (travaux complémentaires mairie et four à pain) (+750 €) de travaux)

Votre décision : oui/non

Nécessité de voter une seconde décision modificative pour rééquilibrage des salaires des quatre agents et du prestataire. (+ 6 000 €)

Votre décision : oui/non

3. Organisation

- ✓ **Document unique de prévention des risques** et de sécurité. Suite à la réunion de travail organisée le mardi 16 octobre avec le personnel et le 1^{er} adjoint, une première évaluation des dépenses à prendre en compte avait été évaluée à 6 800 €. Après traitement de certaines lignes, le budget de dépenses est maintenant de 3718 € L'annexe 1 vous fait état de la liste de ces dépenses.

- ✓ **Salaires, prélèvement à la source** : un logiciel supplémentaire à celui de la paye a été acheté pour permettre de gérer la procédure imposée :

Cout : 290 € HT

Nombre d'heures passées : 20 heures

Difficulté rencontrée : introduction des éléments de paies dans les logiciels, exploitation du système en relation avec la DGFIP.

Planification : en cours de validation pour mise en place au 1^{er} janvier 2019

- ✓ **Création d'un dispositif d'appui à la mise en œuvre du délégué à la protection des données**

Cout : environ 500 € avec 50% d'aides du Département

Nombre d'heures passées : à voir

Difficulté rencontrée : à voir

Planification : asap

- ✓ **Liste électorales** : création des listings conformes aux exigences de l'INSE pour une gestion nationale des listes

Cout : 0 €

Nombre d'heures passées : 1h pour le moment, attente de la validité du système pour la suite

Difficulté rencontrée : Plateforme en cours de rodage...

Planification : avant fin janvier 2019

- ✓ **Dématérialisation des actes administratifs** mise en place d'un logiciel « Actes » maintenant obligatoire. Utilisation pour le budget, les délibérations, les appels d'offre....

Cout : 324 €

Nombre d'heures passées : 10h

Difficulté rencontrée : fonctionnement de la plateforme, mises à jour informatiques..

Planification : au quotidien

4. Information investissements BP 2018 :

- ✓ **Travaux enfouissement HTA :**

- ✓ **Restauration roue du moulin :**

- ✓ **Voie douce, phase 1, avancement du dossier,**

- Réunion très satisfaisante avec les riverains le 18 octobre et l'entreprise TPN
- Démarrage des travaux le 12 novembre – fin prévue le 30 novembre, Bornage de la parcelle réalisé, Déplacement de la position de la clôture du terrain AB50 prévue semaine 45, Dossier à transmettre au notaire après réception du nouveau n° de cadastre pour finaliser l'achat.
- Devis de T Cauchois pour le déplacement de la clôture le long de la RD 65, parcelle A 50 : 873 €TTC
- Point à débattre sur le devis supplémentaire de TPN : il s'agit de la pose de bordures le long du chemin en sable de vignat coté des champs entre Croisy et Ménilles nécessaire pour éviter l'effondrement possible du substrat dans le fossé.

Désaccord sur ce supplément à réaliser

- 5. Gestion du Personnel :** suite à entretien entre le maire et Laetitia Baptista il est convenu de poursuivre le contrat de Laetitia Baptista en tant que personnel titulaire de la fonction publicà mi-temps (17h50 par semaine). La durée de temps de travail sera revue en mars en fonction de la situation, en particulier celui d'Eric Lebec.

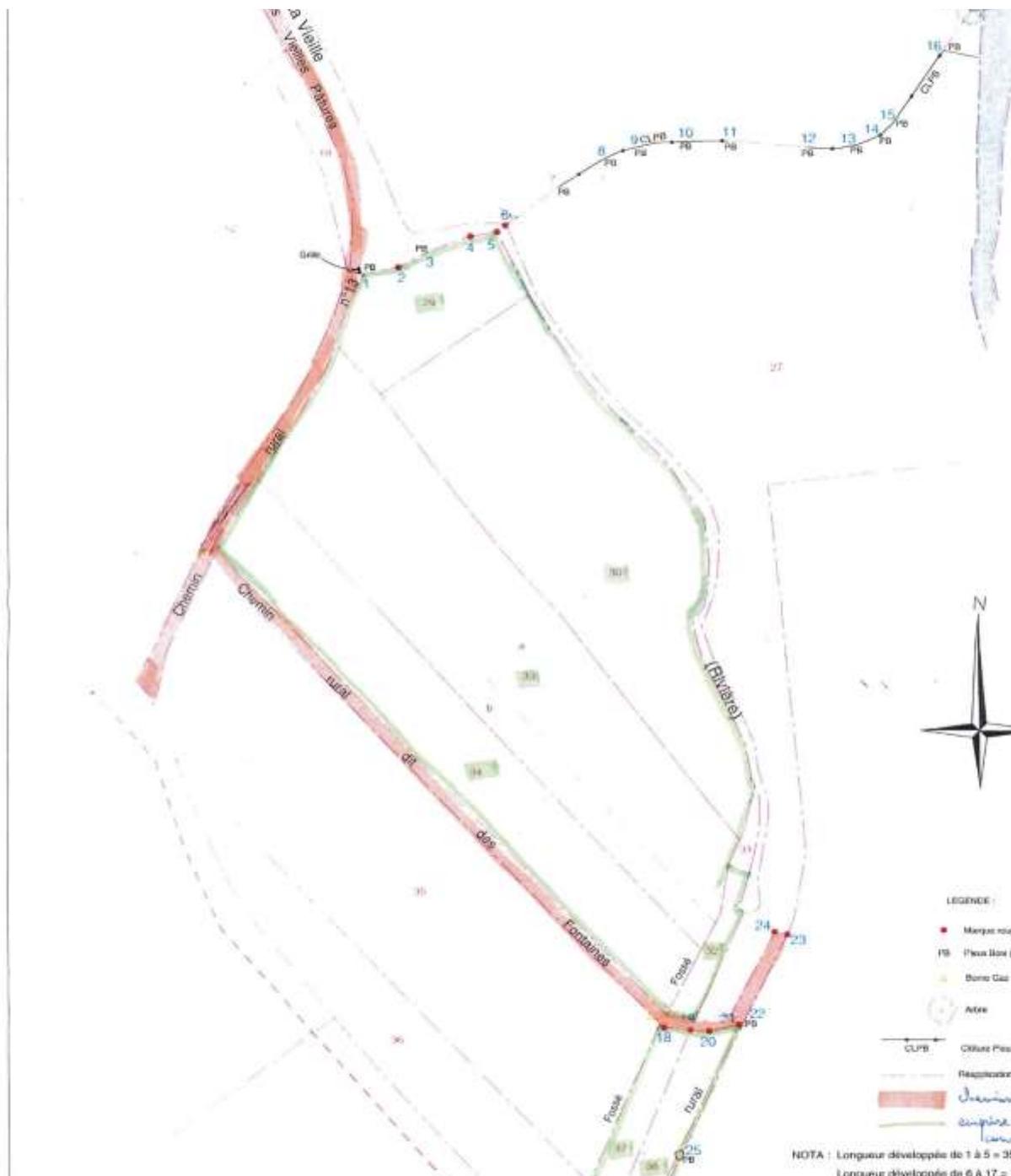
Le conseil sur ce point, donne un avis favorable à la poursuite du contrat de travail de Laetitia Baptista

a. « voie douce phase 2, fond de vallée »

- Suite au constat d'huissier fait le 14 septembre par SERAL Carole SNYERS envoyé à M C Michel par Lettre recommandée, réponse favorable de M C Michel pour faire réaliser les travaux de remise en état des chemins. Réalisation très bien faite le samedi 3 et dimanche 4 novembre.
- Réunion du 19 octobre avec les maires de Pacy, Saint aquilin et Ménilles : le compte rendu de cette réunion n'est toujours pas validé par le DGS de Pacy. Il veut des tracés des circuits plus précis. La liste des terrains à acquérir doit être faite afin d'entamer les négociations d'achat.
- L'évaluation financière des travaux à mener sur la partie du territoire de Croisy est terminée.
- Après re-vérification de l'estimation des travaux avec les entreprises, la part « Croisy » est bien de 21 580 € HT à prendre en compte dans le total des travaux de la création de ce circuit Croisy- Saint Aquilin de Pacy. La subvention accordée est de 80%, soit la somme de 4316 € à supporter par la commune de Croisy sur Eure. On rappelle la délibération votée le 05 octobre 2018.

Le conseil après avoir analysé le dossier descriptif du projet et l'estimation prévisionnelle financier des travaux (21 580 HT) et après délibération approuve à l'unanimité de lancer l'analyse de ce projet Phase 2. Il faudra cependant attendre le type de subvention et les taux avant de prendre une décision. Il demande au maire de constituer le dossier de préinscription pour les fonds de concours à la SNA avant le 1^{er} Novembre et les dossiers de demande de subvention. Ce dossier concerne le territoire de Croisy sur Eure et reste en cohérence avec les travaux à réaliser avec Pacy (saint Aquilin) et Ménilles.

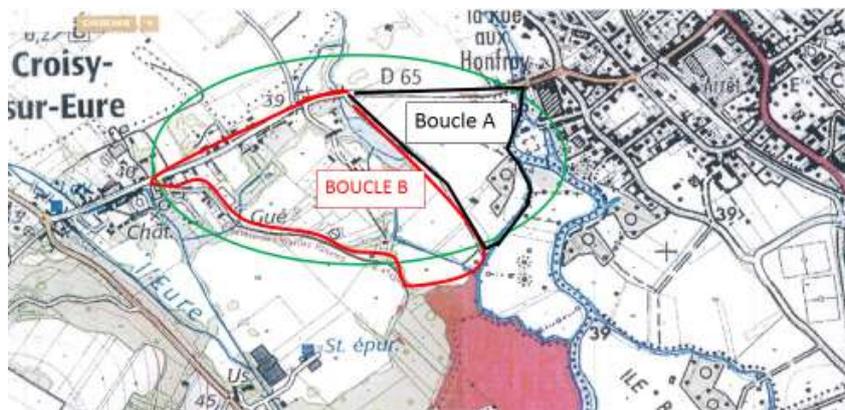
Délibération à prendre : le conseil décide de reporter la pose d'une clôture pour fermer l'accessibilité de nos terrains aux chasseurs, et attendre l'accord des subventions. Pour rappel, le coût de ces clôtures pour bloquer la frontière avec le voisin entre les bornes 22 et 26 (98m) et 18 et 22 (20m) est de 2000€ et la frontière entre la borne 1 et la borne 17 (174 m) est de 2300€ (éventuellement moins en considérant que des tronçons de clôture existent déjà.



b. Boucles complémentaires entre Croisy et les berges rives gauche de l'Eure (coté Ménilles)

Suite à concertation avec la SNA, il nous est bien possible de postuler pour des aides à création de nouveaux tracés de voix douces en 2019. Nous avons pris au dernier conseil la délibération pour mener à bien la réalisation de la boucle 2 (chemin des sablons - traversée du Bechet – jonction au chemin des vieilles pâtures en logeant la clôture limitrophe avec les terrains de C Michel) pour un montant de 34 540 € HT.

Je propose que l'on préinscrive un projet pour 2019-2020, voire 2021 de deux boucles complémentaires (A et B) de tracés de voies douces dans le même secteur afin d'entamer les montages financiers et la rédaction des dossiers de demande de subventions.



Ces deux boucles ne seront réalisées et financées que suite à la mise en service du circuit 1 de liaison entre Croisy et Saint Aquilin et de la certitude de pouvoir acquérir les parcelles de terrain nécessaire à la création.

D'autre part, il nous faudra aussi être sûr d'obtenir les subventions suffisantes dont les dossiers ne seront disponibles qu'en fin du 1^{er} trimestre 2019. (DETR et ADSIL)

Un point est aussi à engager : celui des travaux sur les fossés et les bras d'eau (le Bechet) avec la nécessité d'une demande de participation du syndicat de la rivière d'Eure, de l'ASCO et de l'Agence de l'Eau.

Ces actions demanderont un certain temps et de l'énergie.

L'estimation financière de ce projet se monte comme suit :

Estimations projet boucles A et B		
	cout HT	cout TTC
frais de clotures		
boucle A	6 780.00 €	8 136.00 €
boucle B	6 400.00 €	7 680.00 €
Deboisement, terrassement, maçonnerie		
boucle A	15 100.00 €	18 120.00 €
boucle B	14 500.00 €	17 400.00 €
ouvrages sur le béchet		
passerelle	7 008.68 €	8 410.42 €
restauration vannage	5 000.00 €	6 000.00 €
Aquisition de terrain		
Parcelle B07 moulin de Bechet 958 m2	3 000.00 €	3 600.00 €
Parcelle B 28 P de Monicault 585 m2	1 800.00 €	2 160.00 €
installation de mobiliers et de panneaux de signalisation touristique	3 500.00 €	4 200.00 €
total	63 088.68 €	75 706.42 €

Coté de la SNA, les subventions pour les projets structurants se montent à 18 000€ ; pour les projets communaux elles ne peuvent dépasser le 6000€.

Laurence Desvignes va essayer de faire le maximum pour la défense du dossier pour nous permettre d'obtenir le maximum de subventions (18 000€).

Coté de la DETR ou de la DSIL on peut espérer 40% et éventuellement par le Département 20%.

L'ouverture des inscriptions pour ces subventions ne seront faites qu'au 2^{ème} trimestre 2019.

Afin de pouvoir lancer les actions de demande de subventions à la SNA puis à la préfecture (DETR et ADSIL), et de lancer les procédures pour l'acquisition des parcelles nécessaires à la création de ce projet, je vous demande de valider l'aspect technique et financier de ce projet de création des boucles A et B qui portera sur le budget 2019- 2020 tel qu'il vous a été précédemment expliqué.

Il nous faut maintenant agir vis-à-vis de l'Agence de l'eau (SIRE2 et ASCO) pour qu'une partie des dépenses des Tavaux des berges et des Fossés soit pris en compte.

Pour information les travaux de déblaiement et débroussaillage de toute la zone destinée au tracé de ces boucles, a couté 2268€.

6. Installation fibre optique : proposition de financer l'ensemble des poses des boitiers : a voir lorsqu'on aura plus d'informations

7. SNA

a. **Informations SPANC :**

b. **Commission d'appel d'offres pour les contrats d'assurance**

8. Syndicat de voirie

- Délibération à prendre sur la mise à jour des **métrés du chemin du home (VC 34 et route de la mare neuve VC 27**

Vu la mise à jour des métrés du Chemin du Home, Voie Communale 34, et de la Route de la Mare Neuve, Voie Communale 27, de longueurs respectives de 140 ml et 897 ml, Monsieur le Maire propose la mise à jour des métrés de ces deux voiries, leur entretien étant déjà assuré par le Syndicat de Voirie du canton de Pacy-sur-Eure.

Après en avoir ouï et délibéré, le Conseil Municipal décide, avec X voix pour et X voix contre..... :

- D'accepter la mise à jour des métrés du Chemin du Home, Voie Communale 34, et de la Route de la Mare Neuve, Voie Communale 27, de longueurs respectives de 140 ml et 897 ml
- D'adopter les tableaux de classement annexe 1 et annexe 2 joints à cette délibération
- de poursuivre la gestion de l'entretien de cette voirie avec le Syndicat de Voirie du canton de Pacy-sur-Eure, après acceptation de ces modifications en Assemblée Générale

COMMUNE DE CROISY SUR EURE

Mise à jour du 1er octobre 2018

NUMERO DE V.C.	Rue Correspondante	Remarques	Longueur (en m)
VC 5	Route de Martainville		2059
VC 27	Route de la Mare Neuve		897
VC 34	Chemin du Home		140
VC 42	Rue de la Boulaie marion		541
VC 126	Impasse du Béchet		110
VC 127	Chemin des vieilles pâtures		190
VC 128	Chemin des Alouettes		120
VC 160	Chemin de la Cavée Marceau		170
	Extension de la voie	inclusion de la placette de retournement	53
VC 161	Rond point du Mésie		185
		TOTAL	4465

non revêtue 0 soit 4465 ml à retenir pour le syndicat et à déclarer au titre de la DGF

- **Travaux neufs sur les routes vicinales** : listes des propositions de travaux à rendre au plus tôt : les travaux de réfections de la cote du haut Croisy (VC5)

Après avoir délibéré, le conseil considère que les travaux impératifs à réaliser sont ceux de la réfection complète du revêtement de la chaussée de la cote du haut Croisy (VC 5) avec une voirie extrêmement dégradée. Il rappelle tous les autres travaux en attente mentionnés dans les précédentes délibérations de 2017 et début 2018 non réalisées sont à prendre en considération.

9. Informations diverses :

- ✓ **Compte rendu Visite de la Sous-Préfète (voir présentation) :**
- ✓ **Vente commerciale sur le domaine public** : avis d'invalidité de Mme la Préfète de l'arrêté d'autorisation gratuite donnée à Bella Pizza pour vendre des pizzas sur le domaine public.

Il nous faut annuler notre première délibération pour la remplacer par une délibération instituant une redevance au vendeur. Après discussion avec l'intéressé, il est convenu de lui attribuer l'emplacement pour 50€ par an.

- ✓ Congrès des maires : inscriptions faites pour Jacky Sabourin, JM de Monicault et Luc Baudry.

L'ensemble des membres du conseil valide à l'unanimité la participation aux frais relatifs au congrès des maires de JM de Monicault, de Jacky Sabourin, et du Luc Baudry. (Frais de déplacement, parking et dépenses du déjeuner (35€ par personne)).

10. Information et projets du CCAS

La réunion du CCAS s'est tenue le samedi 20 octobre 2018 a pris les décisions suivantes :

Repas ou colis des anciens (42 anciens) le dimanche 16 décembre 2018 à 12h au moulin du Bechet : 35 € par personne, menu à définir avec le traiteur

11. - Dates à retenir

- **Installation de la crèche dans l'église chauffée le WE du 8 et 9 décembre.**
- **Date du Noël des enfants et vœux du maire : le 13 janvier 2019** Choix d'une animation ?
- **Le dimanche 11 novembre**, dépôt de gerbes à **9h 45** à Croisy, puis Vaux et Ménilles avec vin d'honneur.
- **Le 12 novembre à 9h30 : réunion des élus locaux avec S Le Cornu**
- **Le 7 décembre**, repas des conseillers et des membres du comité de fêtes (voir autres personnes ?) proposé après le conseil de décembre
- le dimanche **16 décembre**, repas des anciens de la commune au moulin du Bechet
- **Le mardi 18 décembre à 18 h**, vœux du maire aux conseillers et au personnel
 - **Le 7 décembre à 18h30**, dernier conseil municipal de l'année suivi d'une paella partagée avec les membres du comité des fêtes.